

Château de Fontainebleau

Communication et relations presse
Alexis de Kermel | Tél. 01 60 71 50 73
alexis.dekermel@chateaufontainebleau.fr



Paravent représentant les châteaux de Fontainebleau et de Versailles sous le règne de Louis XV, école française du XVIIIe siècle, collection particulière © François Doury

Le 12 avril 2018

Un geste historique pour Fontainebleau

Appel aux dons pour la restauration de l'escalier en Fer-à-cheval

12 avril – 6 juillet 2018

Emblème du château de Fontainebleau, témoin des grandes heures de l'Histoire et symbole de l'épopée napoléonienne, l'escalier en Fer-à-Cheval a subi les outrages du temps.

Le 12 avril, le château de Fontainebleau lance avec la Fondation du patrimoine une campagne exceptionnelle d'appel aux dons pour réunir, avant le 6 juillet, les 2,2 millions d'euros nécessaires à la restauration de ce chef d'œuvre architectural.

LE SYMBOLE DE FONTAINEBLEAU

Construit à la demande de Louis XIII entre 1632 et 1634 et attribué à l'architecte Jean Androuet du Cerceau, l'escalier en Fer-à-Cheval, aux formes atypiques, permet de mettre en scène l'accès à la galerie François I^{er} et aux Grands Appartements du château. Le monument constitue également une prouesse architecturale sans équivalent qui devint très rapidement une référence imitée à travers l'Europe.

À partir du règne de Louis XIV, l'escalier sert de décor grandiose pour accueillir les princesses venant se marier avec un Fils de France (la duchesse de Bourgogne en 1697, Marie Leszczyńska en 1725, Hélène de Mecklembourg-Schwerin en 1837).

C'est le 20 avril 1814 que l'escalier en Fer-à-cheval entre dans la légende et s'inscrit définitivement comme l'emblème de Fontainebleau en devenant le théâtre des fameux Adieux de Napoléon I^{er} à sa Garde.

Château de Fontainebleau

L'ESCALIER DE TOUS

L'escalier en Fer-à-Cheval a toujours suscité une importante ferveur populaire. Les visiteurs de tous horizons et de toutes les générations, attirés par son magnétisme, immortalisent volontiers leur ascension. Mariages, photos de classe, corps militaires, familles, touristes, amoureux, chacun partage une histoire personnelle avec l'escalier. Témoin de notre quotidien, il se raconte à travers nos albums photos.

UN CHANTIER DE RESTAURATION SANS PRÉCÉDENT

L'escalier en Fer-à-Cheval, dont le soubassement est en grès de la forêt de Fontainebleau, est composé de deux monumentales volées courbes parallèles de 46 marches.

Les études et diagnostics menés sous la direction de Patrick Ponsot, architecte en chef des monuments historiques, ont permis de démontrer que le grès, matériau très poreux, a tendance à retenir l'eau, ce qui a favorisé l'altération de la pierre et la prolifération biologique, sous forme de mousses, de lichens et d'algues. Particulièrement noir par temps humide, les ornements se détériorent de façon alarmante, tandis que la stabilité de l'édifice est menacée.

Enfin, le subtil appareillage de l'escalier est aujourd'hui largement masqué par de nombreuses et grossières campagnes de restauration et de rejointement.

Le projet de restauration de l'escalier en Fer-à-Cheval passe à la fois par un travail fondamental d'amélioration de la maîtrise de l'eau, par une action sur les fondations de l'escalier pour en assurer la stabilité, par une purge systématique des matériaux de restauration néfastes et par un travail fin sur les épidermes.

Le budget global pour ce chantier s'élève à 2,2 m€ et fera intervenir des techniques innovantes pour traiter les matériaux de l'escalier.

UN GESTE HISTORIQUE POUR UNE RESTAURATION HISTORIQUE

Les précédentes campagnes de mécénat lancées par le château ont montré la forte adhésion du public et le souhait de chacun de participer, selon ses moyens, à la préservation du patrimoine. Avec ce nouveau rendez-vous, le château propose aux amoureux de Fontainebleau de témoigner de leur attachement à cet escalier emblématique et de renforcer une nouvelle fois leurs liens avec le monument. Chaque don, quel qu'en soit le montant, sera décisif pour le succès de cette campagne.

COMMENT FAIRE UN DON ?

Chaque don compte. Il n'y a pas de petit don !

Vous pouvez contribuer :

- sur le mini-site de campagne : ungestehistorique.chateaudefontainebleau.fr
- sur le site de la Fondation du patrimoine : www.fondation-patrimoine.org/30367
- par chèque à l'aide d'un bulletin à télécharger sur : ungestehistorique.chateaudefontainebleau.fr

MA PART DE L'ESCALIER

Gravissez les marches ! Entreprises et particuliers peuvent s'inscrire dans l'Histoire et graver leurs noms sur l'escalier virtuel du minisite, sur la palissade de chantier pendant toute la durée des travaux et sur le site du château de Fontainebleau de manière pérenne.

Edition limitée pour une visibilité exceptionnelle !

- Parrainez l'une des 92 marches : 1 000€ / marche
- Parrainez l'une des 8 sphères d'ornement : 3 000€ / sphère

Château de Fontainebleau

UNE RÉDUCTION FISCALE AVANTAGEUSE

Pour les particuliers, le don est déductible :

- soit de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don (dans la limite de 20 % du revenu imposable).

Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.

- soit de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).

Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

Pour les entreprises, le don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du don (dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires).

Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.

LE CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU REMERCIE SES MÉCÈNES

La mobilisation de plusieurs mécènes, dont la Fondation du patrimoine qui apporte un soutien de 200 000 € grâce à la Fondation d'entreprise Total, et Mme Denise Buffeteau, a permis au château de réunir près de 50% du budget nécessaire à la restauration de l'escalier.

À votre tour de gravir les marches de l'Histoire et de faire un geste historique. Pour tout don, le château de Fontainebleau remerciera nominativement les donateurs ou la personne de leur choix sur le site : ungestehistorique.chateaudefontainebleau.fr

Des contreparties inédites ont été réservées aux mécènes les plus engagés. Et, cerise sur l'escalier : tous les donateurs pourront participer à un jeu concours pour remporter des prix offerts par les partenaires du château.

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Première organisation privée de France dédiée à la sauvegarde du patrimoine de proximité le plus souvent non protégé par l'État, la Fondation du patrimoine est un organisme sans but lucratif créé par la loi du 2 juillet 1996. Reconnue d'utilité publique par le décret du 18 avril 1997, elle a pour mission de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine national bâti, mobilier et naturel. Organisée autour de ses 22 délégations régionales, elle appuie son action sur un réseau de plus de 560 délégués bénévoles qui œuvrent chaque jour à la préservation de ce patrimoine de proximité.

Avec plus de 27 000 projets publics et privés soutenus depuis sa création, elle participe activement au renforcement de l'attractivité des territoires en devenant, au fil des années, un partenaire privilégié des acteurs locaux et un moteur efficace du développement économique durable de notre pays, en contribuant à la création d'emplois, en participant à la transmission des savoir-faire, à l'insertion professionnelle, et à la formation des jeunes.

Le mécénat populaire qui fait appel à la générosité publique est l'outil le plus emblématique de la Fondation du patrimoine, qui en 2017 a collecté 14,6 millions d'euros grâce à la générosité de 40 000 donateurs.



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
Palais et parc de Fontainebleau inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 1981

